

PLAN COLLÈGE 2050

LA GÂTINE

TERRITOIRE PILOTE

2023-2030

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79

LA GÂTINE

TERRITOIRE PILOTE

2023-2030

SOMMAIRE

Les territoires collèges 2050	4
La Gâtine, le territoire pilote du Plan « Collège 2050 » ?.....	5
La Gâtine, un constat sans appel : agir est urgent.	6
La stratégie du Département pour les collèges de Gâtine	9
• L’Absie : l’opportunité d’une reconversion positive	10
• Mazières-en-Gâtine : faire de sa centralité un atout.....	11
• Ménigoute : modernisation, mutualisation et spécialisation au programme	12
• Parthenay : un collège urbain pour la capitale de la Gâtine	13
• Secondigny : un collège pilote taillé pour l’excellence.....	14
• Thénézay : un collège rural moteur du territoire	15

LES TERRITOIRES COLLÈGES 2050

Le Bocage Bressuirais

Le Thouarsais Airvaudais



La Gâtine, le territoire pilote du Plan « Collège 2050 »

Parmi les cinq territoires définis pour engager les réflexions sur l'avenir des collèges publics, la Gâtine est celui qui concentre le plus grand nombre de spécificités.

Doté d'une ville principale attractive, de villes secondaires dynamiques et d'une ruralité préservée, ce territoire s'est avéré idéal pour mettre en œuvre les grandes orientations qui seront élaborées dans le cadre du Plan « Collège 2050 ».

Les nombreux contacts avec les élus locaux et les communautés éducatives ont globalement montré que la majorité d'entre eux partagent la même volonté de s'engager dès maintenant dans la transformation et la modernisation des collèges.

En réfléchissant dès à présent l'organisation future des collèges de Gâtine, le Département donne la possibilité aux acteurs du territoire de se projeter dans l'avenir. Ils pourront le faire grâce aux orientations issues des groupes de travail thématiques et à leur traduction dans les projets locaux.

Ce projet d'organisation future est le fruit d'un travail de mise en cohérence de la cartographie des collèges avec les exigences liées aux évolutions démographiques et aux objectifs de performance énergétique des bâtiments mis à disposition de l'Éducation nationale.

Désignée « Territoire pilote », la Gâtine servira donc d'observatoire et de laboratoire aux autres bassins dont la réflexion est à ce jour moins avancée.

Le Département s'engage, aux côtés des élus locaux, pour mener de front et en cohérence les 7 projets locaux qui relèvent de ce territoire.

En osant le statut de territoire pilote, la Gâtine prend en main son destin et s'engage dès à présent à devenir un territoire d'avenir.

La Gâtine, un constat sans appel : agir est urgent.

La Gâtine compte 7 collèges publics et 2 collèges privés.
Il y a 2 047 collégiens en 2022-2023. Il y en aura 1 873 en 2032.

	Effectifs 2022-2023	Taux d'occupation théorique 22	Effectifs 2032-2033	Taux d'occupation théorique 32	Variation effectifs 22/32
L'ABSIE	89	27,60 %	46	14,34 %	-48,31 %
THÉNEZAY	184	60,23 %	142	45,45 %	-22,83 %
MÉNIGOUTE	157	60,23 %	144	45,45 %	-8,28 %
SECONDIGNY	214	74,69 %	201	74,69 %	-6,07 %
MAZIÈRES-EN-GÂTINE	252	53,86 %	279	58,82 %	10,71 %
PARTHENAY - Marchioux	360	52,84 %	318	49,29 %	-11,67 %
PARTHENAY - Mendès France	376	77,93 %	328	73,05 %	-12,77 %
TOTAL	1 632	58,2 %	1 458	51,6 %	-14,2 %

	effectifs 2022-2032
Collège PRIVÉ ST-JOSEPH (PARTHENAY)	287
Collège PRIVÉ ST-JOSEPH (SECONDIGNY)	128
TOTAL	415

Les données démographiques projetées en 2032 sur ce secteur montrent une forte baisse du nombre de collégiens du public de plus de 14 %, tandis que les collèges privés tablent sur une stabilisation de leurs effectifs.

Si cette baisse est liée principalement à des facteurs exogènes aux collèges, il apparaît néanmoins que la faible attractivité de certains établissements, du fait notamment de leur vétusté et d'une offre pédagogique réduite, contribue à accélérer cette baisse.

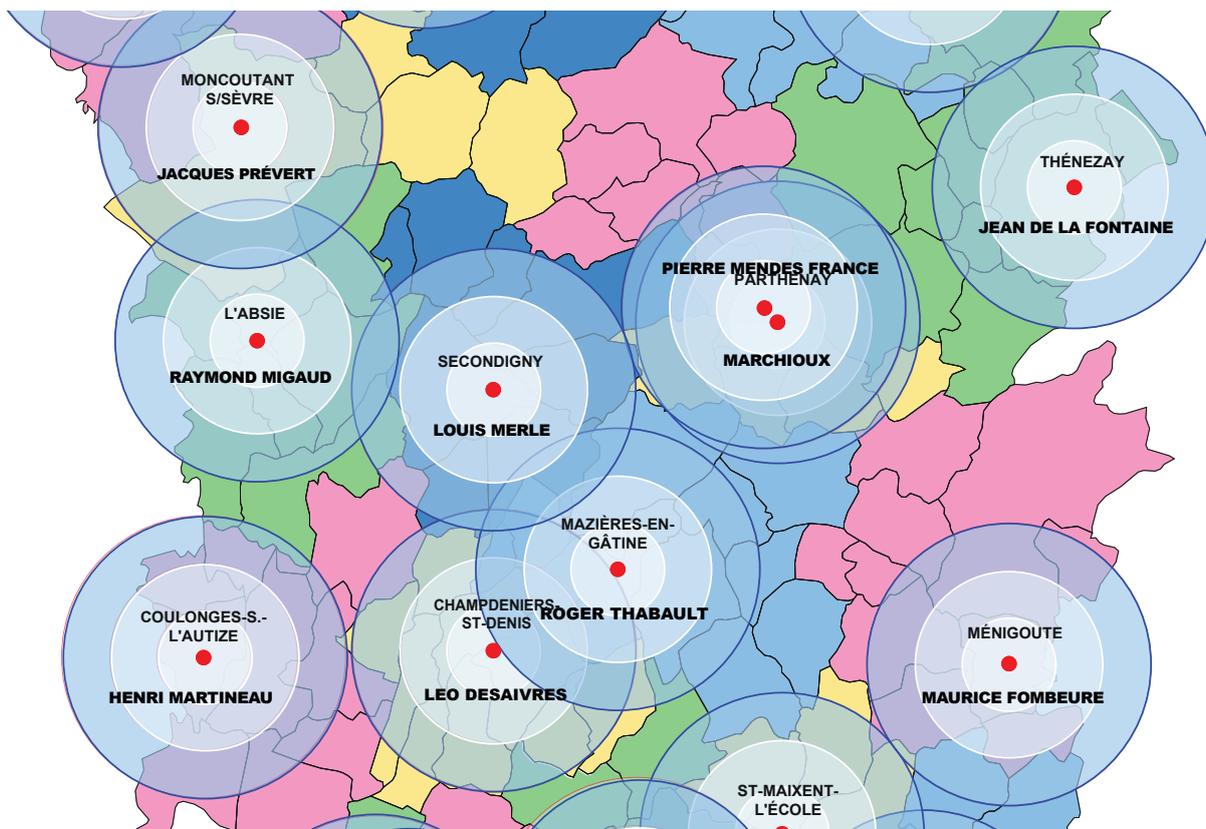
En suivant les recommandations de l'Éducation nationale, les 1 458 collégiens publics qui seront accueillis en 2032 pourraient tenir dans 3 établissements, sachant que la jauge de référence en milieu rural est autour de 450 élèves (type Coulonges/Autize) et de l'ordre de 700 en milieu urbain (type Bressuire).

Les spécificités géographiques de la Gâtine vont nécessiter un arbitrage intermédiaire entre le statut quo et la recommandation nationale : certains territoires sont trop isolés pour envisager leur regroupement car cela entraînerait des temps de déplacement trop importants pour les collégiens.

Les collèges de Ménigoute et Thénézay sont concernés par cette situation d'isolement qui leur confère une obligation de maintien.

À l'inverse, les collèges de Mazières-en-Gâtine et de L'Absie ont des périmètres d'accessibilité qui se superposent avec d'autres établissements. Cette situation ouvre donc la possibilité de faire évoluer la carte scolaire pour répartir les collégiens concernés sur d'autres collèges qui auraient soit de la place, soit un projet d'extension.

Enfin, le cas spécifique de Parthenay, avec ses deux collèges distants de 500 mètres perdant près d'une centaine d'élèves en 10 ans, constitue une opportunité d'engager le regroupement des établissements.



Concernant Secondigny, sa position quasi équidistante de L'Absie et Mazières lui confère un rôle de collège pivot sur tout le bassin de la Gâtine. Dans ce cadre, il semble intéressant d'envisager une mise à niveau aux standards de l'Éducation nationale pour cet établissement qui aurait vocation à accueillir des élèves sur un périmètre plus large qu'actuellement.

La stratégie du Département pour les collèges de Gâtine

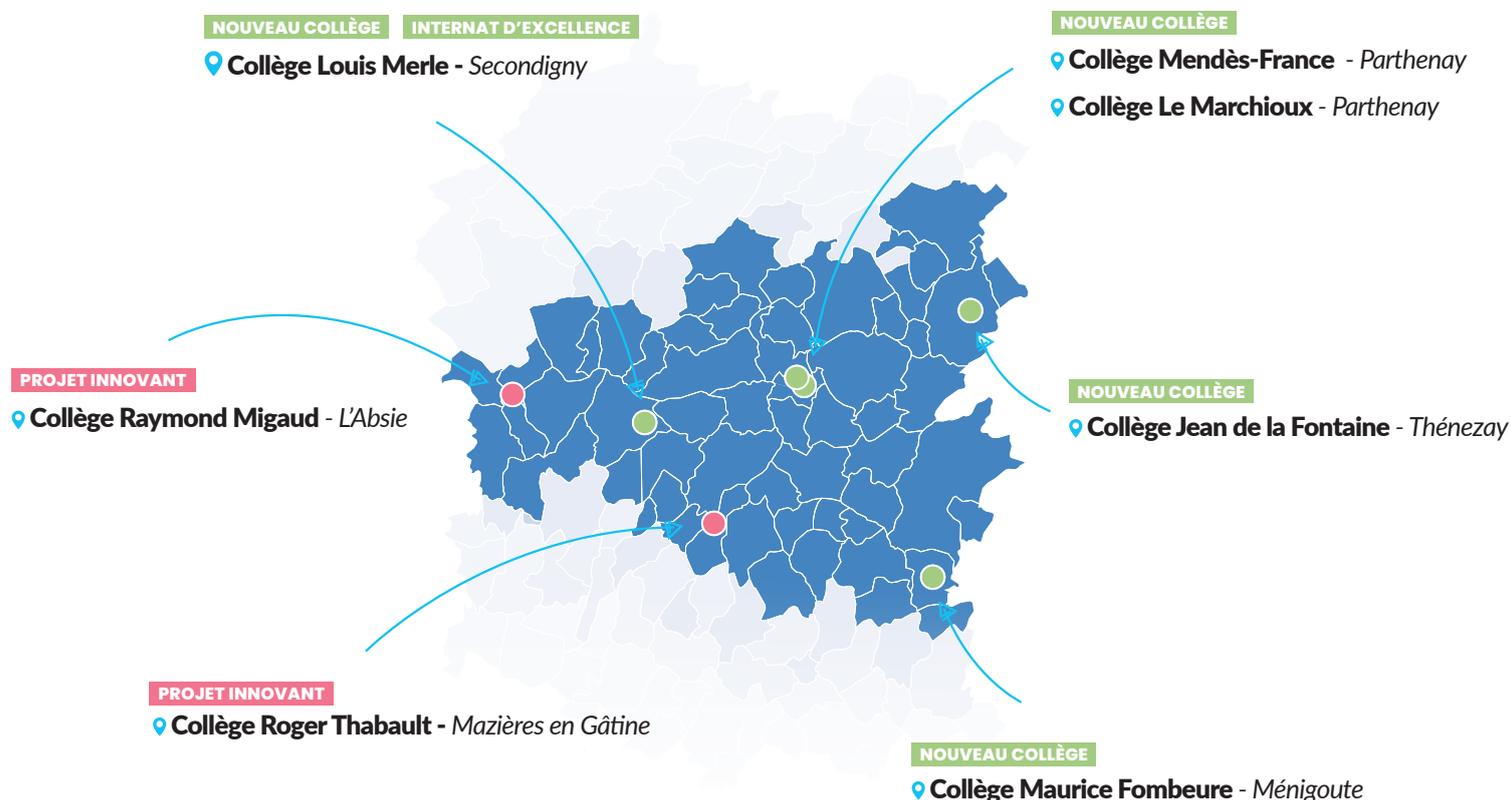
Fort de ces constats, le Département a entrepris, après de nombreuses consultations, de définir un scénario objectif pour l'avenir des collèges de la Gâtine.

Celui-ci met en œuvre les 3 leviers énoncés dans le Plan « Collège 2050 » :

- les reconversions des sites, pour les cas de fermeture, en adéquation avec les projets communaux et intercommunaux ;
- les transformations de collèges en pôles de services intégrant la fonction collège parmi d'autres usages ;
- les reconfigurations d'établissements en cas notamment de regroupement de plusieurs collèges sur un même site.

Le projet du Département porte donc sur la reconstruction ou la restructuration lourde de 4 collèges sur le territoire de la Gâtine ainsi que de l'implantation du premier internat d'excellence.

La grande majorité des élèves de Gâtine serait accueillie dans ces quatre établissements neufs, à l'exception de quelques communes dont la géographie privilégie une solution sur des établissements périphériques.



PROJET INNOVANT

L'ABSIE

L'opportunité d'une reconversion positive



Avec une quarantaine d'élèves attendus en 2032, le collège de L'Absie ne dispose plus d'un effectif suffisant pour offrir un cadre pédagogique complet aux collégiens.

Le collège serait donc fermé pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Les élèves habitant dans les communes de la carte scolaire de L'Absie bénéficieraient d'une nouvelle sectorisation. Celle-ci sera élaborée avec l'Éducation nationale, le Département et les communes concernées. Si la majorité des enfants serait dirigée vers le collège de Secondigny, il est envisagé à ce stade que certaines communes ou parties de communes puissent être dirigées vers les établissements de Moncoutant ou Coulonges-sur-l'Autize.

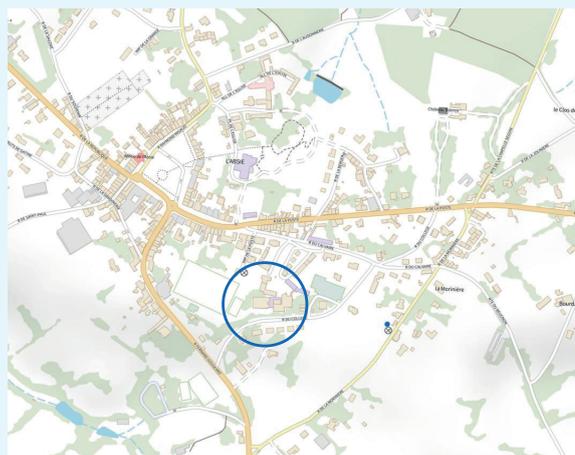
Le site du collège bénéficierait d'une reconversion totale. Son emplacement en centre-ville offre de nombreuses possibilités d'implantation de nouvelles activités, notamment dans le secteur de l'hébergement et des services à la population.

Ce projet de reconversion doit être positif pour l'avenir de la commune et son attractivité.

Le bâtiment actuel fera l'objet d'une expertise technique afin de déterminer rapidement si une réhabilitation est possible ou si une déconstruction est privilégiée.

Un « Groupe projet » sera installé dès le mois de mars 2023. Il sera composé des élus du Conseil municipal et du Conseil départemental, tandis que l'ingénierie globale sera supportée par le Département.

À ce stade de la réflexion, le projet de reconversion porte sur la **construction d'un site pilote unique en Deux-Sèvres**, liant habitat pour les seniors et les nouveaux arrivants, accueil petite enfance et espaces d'activités intergénérationnelles, en lien avec les écoles maternelle et élémentaire. Il sera également étudié la question de la restauration scolaire et de la mutualisation des moyens de production énergétique et de chauffage.



PROJET INNOVANT

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Faire de sa centralité un atout



Le bâtiment d'externat et celui de l'administration datent de 1968. Ils sont construits selon le procédé d'une structure métallique porteuse, similaire aux établissements dits « Pailleron ».

Sa fragilité structurelle et l'impossibilité d'envisager une restructuration, imposent au Département **d'envisager sa démolition**.

Dès lors, dans le cadre du questionnement sur l'organisation des collèges dans le secteur et compte tenu de la présence de plusieurs établissements à proximité des communes de la sectorisation de ce collège (Saint-Maixent-l'École, Champdeniers, Parthenay et Secondigny), le Département envisage le choix de ne pas procéder à sa reconstruction.

La fermeture du collège pourrait donc être programmée pour la rentrée 2026-27 ou 2027-28, selon la date de mise en service du futur collège de Secondigny.

En effet, une majorité des élèves serait affectés sur le nouveau collège de Secondigny avec la mise en place de transports réorganisés et d'une accessibilité routière modernisée, notamment grâce à l'amélioration de l'axe Mazières / Secondigny

Pour certaines communes du périmètre de l'actuelle carte scolaire, quelques élèves seraient probablement orientés vers d'autres collèges périphériques, tels que ceux de Champdeniers, Saint-Maixent-l'École et Parthenay.

Le collège serait démolé dès sa fermeture afin de laisser la place au projet de reconversion, dont une partie pourrait probablement débuter sur les espaces disponibles avant la fermeture.

La localisation de ce site permet d'envisager la création d'équipements à vocation départementale.

Situé au centre du département et parfaitement desservi par la RD743, axe majeur des Deux-Sèvres, ce site accueillerait **la nouvelle Maison départementale des Sports** qui regrouperait l'ensemble des comités sportifs départementaux ainsi que leurs salariés.

Des espaces de bureaux, de réunions, de formation et de conférences seraient aménagés et mis à disposition des structures départementales. Près de 300 jours de formation seraient ainsi délivrés sur le site, correspondant à une fréquentation de plusieurs milliers de personnes à l'année. La proximité avec les plateaux et équipements sportifs de la commune permettrait d'organiser sur le site de nombreuses rencontres sportives de dimension départementale.

Par ailleurs, **la future salle des fêtes communale** serait implantée sur ce site, en lien direct avec l'actuel bâtiment **de restauration et de production culinaire** qui serait rénové. Cet équipement bénéficierait également aux permanents et occasionnels de la Maison départementale des Sports et aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Enfin, le Département y installerait un plateau de travail à distance pour ses agents ainsi que le relais médico-social. Un autre plateau de bureaux est envisagé pour des activités tertiaires et administratives en cours de discussion.

Un « Groupe projet » sera installé dès le mois de mars 2023 pour engager la préfiguration de cette reconversion dont la livraison complète pourrait aboutir en 2028.



NOUVEAU COLLÈGE

MÉNIGOUTE

Modernisation, mutualisation et spécialisation au programme

Malgré son faible nombre de collégiens, le relatif isolement géographique et l'apport d'élèves de la Vienne, confèrent à ce collège un avenir certain.

Compte tenu de ces éléments, **le Département fait le choix de maintenir un collège à Ménigoute**. Conformément aux orientations du Plan « Collège 2050 », ce site doit faire l'objet d'**une profonde rénovation ou d'une reconstruction**.

Par ailleurs, le maintien d'un collège à faible densité nécessite la mise en œuvre d'un projet local de mutualisation de biens, d'équipements et de services afin de le rendre suffisamment viable.

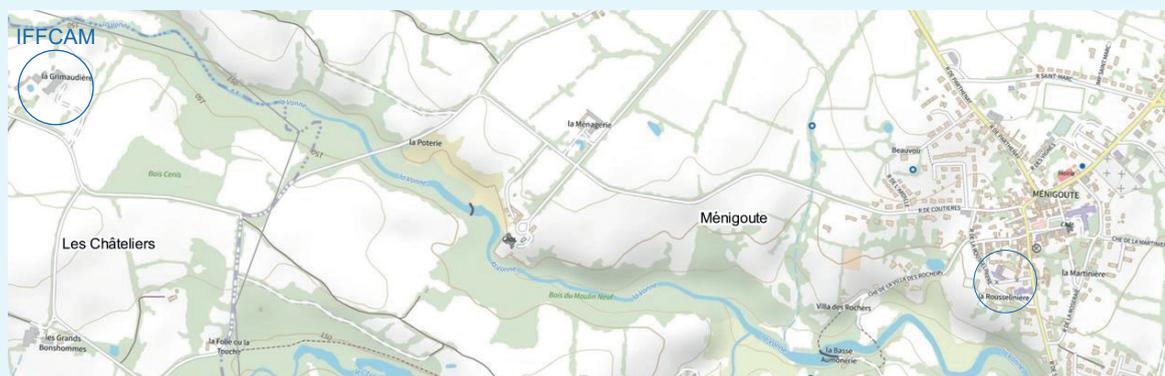
À ce stade, plusieurs hypothèses sont en cours de réflexion avec la commune et l'intercommunalité, en particulier dans le cadre d'**une mutualisation avec l'école élémentaire** située juste à côté du site départemental. Celle-ci pourrait notamment porter sur la mise en commun de la restauration scolaire, des modes de chauffage et de production d'énergie, d'espaces extérieurs et peut-être de locaux mutualisés.

Dans le même esprit, la commune de Ménigoute dispose d'une renommée importante du fait de l'organisation du Festival International du Film Ornithologique qui réunit chaque année quelque 30 000 visiteurs.

D'autre part, la proximité avec l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier (IFFCAM) géré par le Département et distant de 3,2 km, ouvre la voie à des interactions avec le futur collège.

Il pourrait ainsi être imaginé **une forme de spécialisation du collège sur les techniques et métiers de l'image** ainsi que la création d'équipements qui pourraient être mis en commun pour servir à la fois le collège, l'IFFCAM et le festival.

Un « Groupe projet » sera constitué dès le printemps 2023 pour engager la préfiguration de ce futur pôle de services qui pourrait voir le jour d'ici 2030.



NOUVEAU COLLÈGE

PARTHENAY

Un collège urbain pour la capitale de la Gâtine

Avec plus de 10 000 habitants intra-muros et près de 18 000 habitants dans son agglomération, Parthenay est la grande ville de la Gâtine.

Ses infrastructures publiques, son accessibilité et les nombreux services publics et privés qu'elle accueille, constituent des éléments d'attractivité indéniables auxquels il faut ajouter un patrimoine historique de grande qualité.

Les collèges Mendès France et Le Marchioux sont situés en centre-ville, distants de 500 mètres, soit 6 minutes à pied. La projection démographique sur ces deux collèges montre une baisse de près de 100 élèves en 10 ans, faisant passer le nombre total de 736 à 646 élèves.

Par ailleurs, les deux établissements présentent une vétusté importante et constituent des gouffres énergétiques.

Fort de ces constats, **le Département souhaite regrouper les deux collèges** pour constituer un nouvel établissement unique, résolument moderne.

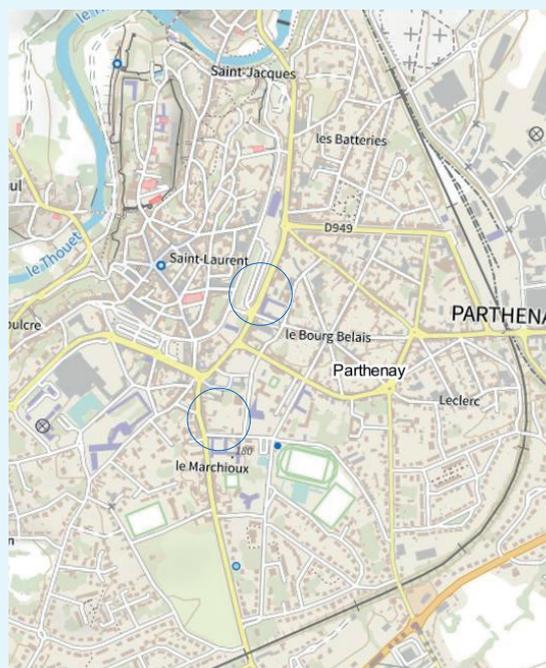
Le lieu d'implantation de ce nouveau collège a été choisi en accord avec la municipalité. **Il serait construit sur le site élargi de l'actuel collège Le Marchioux**, en menant une opération par tranche afin de permettre la continuité du fonctionnement de l'actuel collège.

D'une capacité de l'ordre de 700 élèves, ce futur collège atteindrait les standards indiqués par l'Éducation nationale pour les collèges urbains.

Par ailleurs, la reconstruction d'un collège à Parthenay serait l'occasion d'y associer **l'intégration d'une SEGPA** dotée de l'intégralité des orientations possibles, en lien notamment avec le lycée professionnel Les Grippeaux.

Les bâtiments du collège Mendès France feraient l'objet d'une reconversion. Leur localisation permet d'envisager plusieurs réemplois, moyennant une restructuration lourde qui dépendra de sa prochaine affectation.

Un « Groupe projet » sera constitué dès le printemps 2023 pour mener une réflexion sur les différents points de ce projet ambitieux pour la capitale de La Gâtine dont la réalisation pourrait débuter dès 2026.

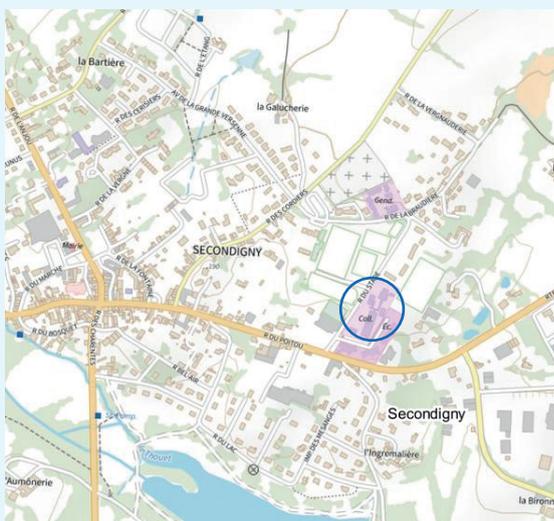


SECONDIGNY

Un collège pilote taillé pour l'excellence

Un collège pilote, taillé pour l'excellence, c'est toute l'ambition du projet de reconstruction du collège de Secondigny.

Conformément à l'engagement du Département, compte tenu de la fragilité structurelle du bâtiment à structure métallique et de l'impossibilité d'en prévoir une restructuration complète, **le bâtiment d'externat et certaines de ses annexes seront démolis.**



Le choix du Département s'est porté sur **une reconstruction d'un collège rural** d'une capacité de l'ordre de 450 à 500 élèves.

Le futur collège sera implanté sur un terrain jouxtant l'actuel établissement.

Cette configuration idéale, à proximité des écoles et des équipements sportifs, permettra de réaliser la construction sans perturber le fonctionnement du collège actuel.

À l'instar des autres opérations de reconstruction, des mutualisations en matière de restauration scolaire et de production d'énergie et de chauffage seront recherchées avec la commune.

Le futur collège de Secondigny accueillera **le premier internat d'excellence des Deux-Sèvres**. D'une capacité de 60 élèves, l'internat s'adresse à tous les collégiens du département motivés qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études, construire leur projet professionnel, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités.

Cet équipement pourra également répondre aux jeunes qui rencontrent des difficultés particulières, d'ordre social, économique ou familial et qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études.

Le collège de Secondigny bénéficiera donc **d'une double attractivité** du fait de la construction d'un collège innovant et de l'ouverture de cet internat d'excellence.

Dès le mois de mars 2023, un « Groupe projet » sera mis en place pour élaborer le programme de construction de ces équipements et définir les mutualisations techniques et fonctionnelles envisageables. L'objectif est d'ouvrir le nouveau collège pour la rentrée 2026 ou au plus tard 2027.

Un travail particulier sera mené en lien avec les acteurs économiques, culturels et sportifs du territoire, pour définir la thématique qui sera retenue et qui définira les actions éducatives proposées aux futurs résidents de l'internat.

